

**Commune de FURIANI (HAUTE CORSE) (20600)**

**Etude de Maîtres Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI  
Notaires associés  
1 Rue Luiggi Giafferi, 20200 BASTIA  
Tel : 04.95.31.25.10/Fax : 04.95.32.55.62  
Email : leandri-bronzini-decaraffa@notaires.fr**

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Date de l'acte : 23 août 2022**

Suivant acte reçu par Maître Thomas LEANDRI, notaire associé à BASTIA (20200), 1 Rue Luiggi Giafferi,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil, aux termes duquel il a été déclaré que :

Madame Marie-Antoinette ANTONETTI, en son vivant Retraitée, demeurant à FURIANI VILLAGE (20600).

Née à FURIANI (20600) le 27 novembre 1907.

Veuve de Monsieur François POGGI et non remariée.

Décédée à FURIANI (20200) le 10 avril 1998.

Puis après son décès et celui de son fils :

Monsieur François POGGI, en son vivant Retraité, époux de Madame Lucette Marguerite MAUREL, demeurant à FURIANI (20600), Chemin Campolongo.

Né à FURIANI (20600) le 4 octobre 1931.

Décédé à BOURG EN BRESSE (01000) le 15 juin 2002.

1°) Madame Geneviève Marie José Flore POGGI, Retraitée, épouse de Monsieur Alain Albert MINO-VERCELLIO, demeurant à VEYZIAT (01100) 554 rue Richard Wagner.

Née à NANTUA (01130) le 18 janvier 1955.

2°) Madame Patricia Marie Antoinette POGGI, Retraitée, demeurant à VEYZIAT (01100) 193 rue Charles Baudelaire.

Née à MONTREAL LA CLUSE (01460), le 29 août 1956.

Veuve de Monsieur Pierre Marie Henri BERGERON et non remariée.

3°) Madame Marie-Dominique Françoise POGGI, Directrice achat, épouse de Monsieur Jean-Claude REYBIER, demeurant à OYONNAX (01100) 17 rue de Geilles.

Née à OYONNAX (01100) le 15 janvier 1967.

Ont possédé et entretenu, à titre de propriétaire, de manière continue, non interrompue, non équivoque, trentenaire, paisible les biens ci-après désignés :

**Désignation des Biens**

**Territoire de la Commune de FURIANI (HAUTE-CORSE) 20600, Lieu-dit Articiani**

Une parcelle de terre sise sur le territoire de ladite commune,

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	274	ARTICIANI	00 ha 20 a 70 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

«Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Pour avis  
Maître Thomas LEANDRI

**Etude de Maîtres**  
**J. BRONZINI de CARAFFA**  
**T. LEANDRI**  
Notaires Associés  
1 rue Luigi Giafferi  
Place Saint-Nicolas - 20200 BASTIA